

CR-AG 2017-01 FGL/2018

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire
Du samedi 03 mars 2018 de 13h30 à 16h00
À la salle à Usages Multiples
Rue du Port Bernard 21170 Saint Jean de Losne**

Comités Départementaux de Canoë Kayak, membres affiliés et membres agréés présents :

- Pagaies des bords de Saône
- Ass Sportive CK les alligators Ste Marie sur Ouche
- CDCK du Doubs
- Société Nautique de Besançon CK
- La gauloise CK Montbéliard
- CK Pontarlier
- Profession Sports Loisirs 25
- Centre culturel et sportif de Quingey
- CK Audincourtois
- St Vit CK
- CK Pont de Roide
- CDCK du Jura
- CK Dolois
- CDCK de la Nièvre
- Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes
- Canoë Club Nivernais
- U.C.S CK Cosne sur Loire Club Marcel RENAUD
- CDCK de la Haute Saône
- Sports Nautiques Gray CK
- Club de CK Conflans port
- Voray CK
- CDCK de la Saône et Loire
- CK Club Louhans
- Chalon sur Saône CK
- Olympic CK Auxerre
- CK Club Senonais
- Avallon Morvan CK
- Puisaye Forterre CK

Comités Départementaux de Canoë Kayak, membres affiliés et membres agréés excusés :

- CDCK de la Côte d'Or
- ALC Longvic
- ASCAP Montbéliard
- Centre plein air Goumois
- CK Villers le lac
- Plein air et nautisme CK Villersexel

- Canoë Club Cezy
- CK Nature
- ASM Belfort Canoë Kayak

Comités Départementaux de Canoë Kayak, membres affiliés et membres agréés absents :

- Saône Rand'eau kayak
- CK Seurre
- ASVBD St Jean de Losne
- ASPTT Dijon CK
- CK Club d'Arc sur Tille
- CK en pays Beaunois
- Association Loisirs et Sports "ALES"
- Roche CK
- Ass La Vouivre Ornans
- Sports Nature
- Audincourt action Eaux Vives
- Juraloue CK
- Union Sportive Charitoise
- M.J.C Imphy CK
- AS Clamecy CK Club Alain COLAS
- Morvan Eaux Vives
- CK Gueugnonnais
- Ass CK Maconnais
- Club CK Amical Laïque de Bourbon Lancy
- CK Dracy St Loup
- CDCK de l'Yonne
- Club Nautique Villeneuve
- Lézinnes CK

Le Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté était représenté par :

- | | | |
|-------------------------|----------------|-------------------------|
| • GAËREL Fabrice | Président | |
| • LAMBERT Alexandre | Vice-Président | |
| • HAYNE Jean-Jacques | Vice-Président | |
| • LOPES-MARQUES Auguste | Trésorier | |
| • BONIN Daniel | Membre du CD | |
| • DIETRICH Jacques | Membre du CD | Représentant du CDCK 25 |
| • FAUDOT Patrick | Membre du CD | |
| • JACQUES Philippe | Membre du CD | Représentant du CDCK 39 |
| • LANOIZELÉE Guillaume | Membre du CD | |
| • MAIGROT Hervé | Membre du CD | |
| • MASI Benjamin | Membre du CD | Représentant du CDCK 58 |
| • ROLLIN Dominique | Membre du CD | |
| • SEGURA Patrick | Membre du CD | Représentant du CDCK 70 |
| • SURANYI Gisèle | Membre du CD | Médecin |
| • THÉVENIN Patrick | Membre du CD | |
| • TURLIER Stéphane | Membre du CD | |

Membres du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté excusés :

- BATON Philippe Membre du CD Représentant du CDCK 21
- LOZACH Sylvain Membre du CD
- SOUILLOT Jonathan Membre du CD Représentant du CDCK 71
- THÉVENIN Philippe Membre du CD

Membres du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté absents :

- BOURDICHON Jean-Alain Membre du CD
- HOULLIER Cendrine Membre du CD Représentante du CDCK 89

Invités présents ou excusés:

- MARMIER Maëlys Assistante du CRCK BFC
- MAILLOTTE Nicolas Conseiller Technique Sportif
- MASSON Patrick Conseiller Technique Sportif
- MOMOT Frédéric Conseiller Technique Sportif
- SARRAZIN Pierre Michel Entraîneur du Pôle Espoirs à Dijon Excusé

L'an deux mille dix-huit,
Le samedi 03 mars, à 13H30

Les membres du Comité Directeur, les membres affiliés et les membres agréés du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté, association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est sis 19 Rue Pierre de COUBERTIN à DIJON (21000), se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire dans la salle à Usages Multiples Rue du Port Bernard à SAINT JEAN DE LOSNE (21170) sur convocation faite par le Comité Directeur selon lettre simple envoyée par courriel le 12 février 2018 à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice GAËREL, en sa qualité de Président du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté.

Sachant que Monsieur Daniel BONIN a démissionné le 15 février 2018 de ses fonctions de Secrétaire Général du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté, Monsieur Alexandre LAMBERT est désigné comme animateur et secrétaire de séance.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale, salue les personnalités présentes et présente les excuses de ceux qui n'ont pu se déplacer.

Le Président présente les excuses des personnalités :

- Monsieur Alain BECQUET, Vice Président de la Communauté des Communes Rives de Saône en charge des Sports
- Monsieur Pascal BONNETAIN, Directeur du CREPS Dijon Bourgogne-Franche-Comté
- Monsieur Jean-Marie VERNET, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté

- Monsieur Jean-Pierre PAPET, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne
- Monsieur Philippe BAYOT, directeur régional adjoint de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnalités présentes :

- Madame Martine DÉPREY, 1^{ère} Adjointe à la mairie de Saint Jean de Losne
- Monsieur Jean Luc SOLLER, Président de la Communauté des Communes Rives de Saône
- Madame Laëtitia MARTINEZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Madame Edwige BAKKAUS, Directrice Adjointe du CREPS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Alexandre LAMBERT rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale constitutive 2016.
- Rapport moral du Président Régional **et vote.**
- Rapport du Secrétaire Général.
- Rapport du Trésorier.
- Présentation de l'exercice clos 2017 **et vote.**
- Proposition du budget prévisionnel 2018 **et vote.**
- Rapport des vérificateurs aux comptes exercice 2017.
- Présentation des vérificateurs aux comptes 2018 **et vote.**
- Rapport des Conseillers Techniques Régionaux.
- Proposition du règlement intérieur **et vote.**
- Proposition du projet de développement 2018-2020 **et vote.**
- Proposition de la cooptation de Mme SURANYI Gisèle (médecin) au Comité Directeur **et vote.**
- Présentation des représentants des collèges I et II pour l'AG de la FFCK **et vote.**
- Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale.
- Réponses aux questions écrites.

Il indique également qu'il y a un poste vacant au Comité Directeur et demande si il y a un(e) candidat(e) dans l'assemblée.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale constitutive 2016.

Aucune observation.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

2. Rapport moral du Président Régional et vote.

Le Président donne son analyse de l'année passée (rapport joint).

Ce rapport est adopté à la majorité (vote à bulletin secret) 74 voix pour (soit 93,7%), 0 contre, 5 abstentions.

3. Rapport du Secrétaire Général.

Suite à la démission de Monsieur Daniel BONIN le 15 février 2018 de ses fonctions de Secrétaire Général du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté, il n'y a pas de rapport présenté à l'Assemblée.

4. Rapport du Trésorier.

Présentation faite par Monsieur Auguste LOPES-MARQUES, trésorier, il explique les mouvements effectués en les trois entités (CRCK Bourgogne, CRCK Franche-Comté et CRCK Bourgogne-Franche-Comté).

5. Présentation de l'exercice clos 2017 et vote.

Présentation faite Auguste LOPES-MARQUES, trésorier (rapport joint).

Ces lectures terminées, le trésorier déclare la discussion ouverte.

Une personne de l'assemblée demande des précisions sur la ligne « télécommunications (environ 1200€) » et savoir à quoi cela correspond ?

Le trésorier indique qu'il s'agit des forfaits téléphones liés aux bureaux de Besançon, de Dijon, des lignes internet ainsi que les téléphones mobiles.

Jean-Luc PAUPERT (Avallon Morvan CK): « Je trouve que les frais de contribution volontaires sont vraiment très faibles ».

Le trésorier indique que ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur pour expliquer aux membres les modalités liées aux déplacements, d'autre part, à date nous n'avons pas valorisé le temps passés par les bénévoles.

Le Président précise qu'effectivement la valorisation du temps passés par les bénévoles sera l'un des points à développer en 2018.

Le rapport du trésorier ainsi que la présentation de l'exercice clos 2017 sont adoptés à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

6. Proposition du budget prévisionnel 2018 et vote.

Présentation faite par Auguste LOPES-MARQUES, trésorier (rapport joint).

Ces lectures terminées, le trésorier déclare la discussion ouverte.

Pas de question sur le budget prévisionnel 2018 présenté.

Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes exercice 2017.

Philippe JACQUES (CDCK 39) : J'ai pu vérifier les comptes de résultats et je remercie Maëlys pour le travail accompli, aucune anomalie n'a été détectée. Cependant, je reste dubitatif sur les actifs matériels du CRCK BFC.

Le trésorier : Nous allons essayé de travailler sur ce point courant de l'année 2018, il est vrai qu'un recensement du matériel est nécessaire.

Pascal GOUARD (Olympic CK Auxerre) : Je pense qu'une demande doit être faite aux clubs de BFC, car chacun à probablement une partie de matériel des ex-CRCK.

Le Président souhaite la bienvenue à Madame Edwige BAKKAUS, Directrice Adjointe du CREPS qui vient nous rejoindre.

Sachant que les personnalités présentes ont aussi des contraintes, le Président laisse la parole à Monsieur Jean Luc SOLLER, Président de la Communauté des Communes Rives de Saône puis Madame Laëtitia MARTINEZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Madame Martine DÉPREY, 1^{ère} Adjointe à la mairie de Saint Jean de Losne ne souhaitant pas intervenir.

Monsieur Jean Luc SOLLER, Président de la Communauté des Communes Rives de Saône :

Est heureux que le Comité Régional ait pu choisir St Jean de Losne pour son Assemblée Générale. Il précise que la Communauté des Communes de Rives de Saône est le fer de lance pour le développement des activités fluviales dont le sport, ce qui concerne ici le Canoë Kayak et le Dragon Boat. C'est aussi un engagement fort de la Communauté de Commune et des communes, dont des équipements mis à disposition qui ont été conjointement construit, notamment le local de Canoë Kayak.

Il salue l'assemblée pour les travaux qui ont amené les deux Comités Régionaux à fusionner et souligne l'engagement du CRCK BFC pour la formation des jeunes.

Madame Laëtitia MARTINEZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Fait part de sa satisfaction d'être ici pour la constitution de ce nouveau Comité Régional après l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Dole, permettant de dresser un premier bilan intermédiaire. Elle précise que la région est à nos côtés et nous accompagne, mais aussi aux côtés des clubs en particulier pour l'acquisition de minibus ainsi que le soutien aux manifestations.

8. Présentation des vérificateurs aux comptes 2018 et vote.

Philippe JACQUES (CDCK 39) et Patrice CAMPIONI (Profession Sports Loisirs 25) se propose pour être les vérificateurs aux comptes 2018.

La proposition des vérificateurs aux comptes 2018 est adoptée à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

9. Rapport des Conseillers Techniques Régionaux.

Frédéric MOMOT :

Présente son rapport qui découle de sa fiche de mission. Il précise également que les CTRs ne décident pas de leur mission. Le CTR après concertation avec le Président du Comité Régional et le Directeur Technique National propose une lettre de mission et si elle est acceptée, elle est validée et co-signée par le Directeur Régional, le DTN et le Président du Comité Régional. Il indique que le dialogue et la confiance est total avec le Président et le remercie pour cela, suite à cette concertation et suite à diverses demandes de commissions d'activités régionales ses missions se sont concentrées sur la formation, la coordination du Pôle Espoirs et l'Eau Vive pour cette année.

Il rappelle les axes de sa lettre de mission et précise le pourcentage du temps passé pour les actions régionales et nationales :

- Action n°1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre [Reg : 27,2% / Nat : 2,8%]
- Action n°2 : Développement du sport de haut niveau [Reg : 27,7% / Nat : 18,2%]
- Action n°3 : Prévention par le sport et protection des sportif(ve)s [Reg : 0,2%]
- Action n°4 : Promotion des métiers du sport [Reg : 15,5% / Nat : 8,3%]

Il remercie les élus du Bureau (Alexandre, Jean-Jacques, Auguste et Fabrice) dont le seul objectif est de développer le CK en BFC et faire avancer le Comité Régional. Il remercie également ses collègues : Maëlys, Patrick, Nicolas et Pierre-Michel avec qui il forme une belle équipe.

Patrick MASSON :

Indique qu'il continue encore ses activités pendant 2 ans auprès du Comité Régional et de la FFCK avant de faire valoir ses droits à la retraite.

Il donne son sentiment sur la fusion des deux CRCK de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Il reste persuadé que la nouvelle entité CRCK BFC va permettre de se lancer dans de nouveaux projets. Cependant pour que le fonctionnement du Comité Régional soit efficace il est nécessaire que les élus et les cadres restent dans leur mission respectives.

Il précise que ses missions sont de l'ordre de 80% pour la FFCK et de 20% pour le Comité Régional.

Nicolas MAILLOTTE :

Il se présente à l'assemblée en précisant son historique sportif et professionnel pour le canoë kayak. Ses missions ne sont pas encore clairement définies avec la DTN. Cependant le Président du Comité Régional lui a donné pour mission principale de redynamiser la Course en Ligne au sein de la région et exprime sa motivation pour cette mission.

10. Proposition du règlement intérieur et vote.

Présentation faite par Alexandre LAMBERT et déclare la discussion ouverte. Pas de question de l'assemblée.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

11. Proposition du projet de développement 2018-2020 et vote.

Présentation faite par Alexandre LAMBERT et déclare la discussion ouverte. Pas de question de l'assemblée.

Le Président précise l'objet du projet de développement et demande qu'après validation les Présidents de Comités Départementaux ou leur représentant puissent venir signer ce projet.

Benjamin MASI (CDCK 58) : Même si je n'ai pas le droit de vote, néanmoins dans ce projet il y a des axes de priorités du Comité Régional qui veut que l'on développe des pratiques et des infrastructures sur les territoires, sauf que j'ai vu qu'il y avait des priorités et besoins pour le développement durable. Pour que ces aménagements durables soient faits, il faut avoir une cohérence territoriale, je n'ai jamais été associé et il n'y a rien qui est mis sur cet axe pour le 58.

Le Président répond qu'il a eu des aménagements durables à l'issue des Championnats Internationaux sur le Chalaux et Saint Jean de Losne.

Patrick SEGURA (CDCK 70) : Demande des précisions sur le projet, en particulier les relations avec les universités pour nos athlètes.

Le Président répond que les relations avec les universités sont en cours en particulier avec Besançon et que très prochainement nous devrions trouver un temps avec Patrick SURANYI (Société Nautique de Besançon CK) et les cadres techniques pour rencontrer les interlocuteurs.

Le projet de développement 2018-2020 est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

12. Proposition de la cooptation de Mme SURANYI Gisèle (médecin) au Comité Directeur et vote.

Alexandre LAMBERT rappelle qu'il y a un poste à pourvoir au Comité Directeur du CRCK BFC et demande à l'assemblée si il y a une personne qui souhaite se présenter.

Jean-Luc PAUPERT (Avallon Morvan CK) propose sa candidature.

La ratification de Mme SURANYI Gisèle au sein du Comité Directeur est adopté à la majorité (vote à bulletin secret). Soit 77 voix pour (97,5%), 0 contre, 2 abstentions.

La candidature de Mr PAUPERT Jean-Luc au sein du Comité Directeur est adoptée à l'unanimité (vote à bulletin secret). Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

13. Présentation des représentants des collèges I et II pour l'AG de la FFCK et vote.

Jean-Jacques HAYNE (CK Club Louhans) et Patrick FAUDOT (Pagaies des bords de Saône) se propose pour être les représentants du collège I, Patrice CAMPIONI (représentant du collège II) s'excuse car il ne pourra pas assister à l'AG de la FFCK.

L'assemblée générale a adoptée à l'unanimité (vote à main levée) d'être représentée par Jean-Jacques HAYNE (CK Club Louhans) et Patrick FAUDOT (Pagaies des bords de Saône) pour le collège I. Soit 79 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

Le Président laisse la parole à Madame Edwige BAKKAUS, Directrice Adjointe du CREPS à Dijon.

Madame Edwige BAKKAUS, Directrice Adjointe du CREPS à Dijon :

Le CREPS est principalement sur la formation et le haut niveau, sur 18 Pôles aujourd'hui nous avons un Pôle Espoirs de Canoë Kayak. J'ai noté dans votre projet de développement, qu'il y a l'idée de renforcer le partenariat avec le CREPS et d'améliorer les services liés au Pôle Espoirs, sachez que nous avons les mêmes objectifs. L'accompagnement médical mais aussi scolaire est important.

Madame BAKKAUS développe les offres de formations proposées par le CREPS.

14. Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale.

Patrick FAUDOT avait fait une proposition qui a été validée en réunion de BEX, que les futures Assemblées Générales se déroulent dans l'ordre croissant des départements (AG 2017 en Côte d'Or (21), puis le Doubs (25), ensuite le Jura (39), la Nièvre (58) etc).

Alexandre LAMBERT indique qu'il y a eu des propositions pour la date du 09 mars 2019 et pour le lieu : Audincourt. Ces propositions ont été validées par le Comité Directeur et le BEX. Alexandre LAMBERT déclare la discussion ouverte, y a-t-il d'autres candidats pour le CD 25 ?

Visiblement non.

Par conséquent, l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 se déroulera le 09 mars 2019 à Audincourt.

15. Réponses aux questions écrites.

Il n'y a pas de question écrite.

Le Président invite les Présidents de Comités Départementaux ou leur représentant à venir signer le projet de développement 2018-2020.

- Le Président du CDCK 21 est excusé, donc ne peut pas signer le projet de développement 2018-2020,
- Le Président du CDCK 25 a signé le projet de développement 2018-2020,
- Le Président du CDCK 39 a signé le projet de développement 2018-2020,
- Le Président du CDCK 58 est parti précipitamment et n'a pas signé le projet de développement 2018-2020,
- Le Président du CDCK 70 a signé le projet de développement 2018-2020,
- Le représentant du CDCK 71 a signé le projet de développement 2018-2020,
- Le représentant du CDCK 89 a signé le projet de développement 2018-2020

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est déclarée clôturée et la séance est levée à 16h00.

Ce procès verbal ainsi que tous les rapports de l'Assemblée Générale y compris les rapports des commissions (commissions réunies le matin de l'AG) seront disponibles sur le site du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté.

Les participants de l'assemblée générale sont invités au verre de l'amitié. Un grand merci à Patrick FAUDOT et toute son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Alexandre LAMBERT
Secrétaire de séance
Vice-Président du Comité Régional de Canoë Kayak
de Bourgogne-Franche-Comté



Fabrice GAËREL
Président du Comité Régional de Canoë Kayak de
Bourgogne-Franche-Comté

